

Direction des communications et de la
participation publique

Politique de consultation et de participation publiques

Bilan de la démarche de consultation

Préparé par : Steven Hill Paquin, Coordonnateur à la participation publique
Révisé par : Cynthia Simard, Directrice des communications et
de la participation publique

19 juillet 2024



Table des matières

| | |
|--|---|
| Bilan de la démarche de consultation..... | 1 |
| Mise en contexte..... | 3 |
| Résumé de la démarche de participation publique..... | 3 |
| Les éléments pris en compte dans la réflexion..... | 4 |

Mise en contexte

Le 20 août 2024, le conseil municipal de la Ville de Trois-Rivières a adopté sa *Politique de consultation et de participation publiques*. Afin d'actualiser cette politique, la Ville a également adopté le *Plan d'action en matière de participation publique*.

La politique et le plan d'action ont fait l'objet d'une démarche de participation publique qui a mobilisé environ 500 personnes.

Les activités de consultation publique réalisées dans le cadre de ce projet ont fait l'objet de rapports. Ceux-ci sont disponibles sur le site Web municipal.

Ce bilan de la démarche vise à rendre compte de l'apport de la participation publique sur le projet.

Résumé de la démarche de participation publique

En novembre 2023, la Ville a entrepris une démarche de participation publique en vue d'élaborer sa politique de consultation et de participation publiques. Ainsi, la Ville souhaitait préciser les attentes citoyennes en matière d'information, de consultation et de participation publiques.

Démarche de participation publique

| Mesure de participation publique | Objectifs de participation publique |
|--|--|
| Ateliers de consultation 23 novembre 2023 Personnes participantes : 27 | <ul style="list-style-type: none">• Identifier les attentes et les besoins de la population en matière d'information, de consultation et de participation publiques.• Identifier les sujets qui suscitent l'intérêt et l'engagement de la population.• Identifier les incitatifs et motivations de la population à contribuer aux consultations.• Identifier le type d'activités de consultation susceptibles d'interpeller la population et de favoriser la participation publique dans les décisions municipales. |
| Sondage 29 novembre au 10 décembre 2023 Personnes participantes : 452 | |

| | |
|--|--|
| Séance de consultation publique 29 mai 2024 Personnes participantes : 27 | <ul style="list-style-type: none"> • Valider les orientations de la politique de consultation et de participation publiques ; • Valider le plan d'action 2025-2028 en matière de consultation et de participation publiques. |
| Appel de mémoires 16 mai au 12 juin 2024 Nombre de mémoires : 2 | |

L'animation de la démarche et de l'analyse des résultats de consultation a été confiée à l'organisme Votepour.ca.

La rédaction de la politique et du plan d'action a été réalisée par la Direction des communications et de la participation publique.

Les éléments pris en compte dans la réflexion

La démarche de participation publique a permis d'alimenter la réflexion entourant le projet. Voici les principaux éléments ayant été pris en compte dans l'élaboration de la politique et du plan d'action en matière de consultation et de participation publiques.

| Sujet | Élément issu de la démarche | Impact sur le projet |
|---------------------|---|---|
| Champ d'application | <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs commentaires recueillis dans le cadre de la démarche portaient sur le déroulement des séances publiques du conseil municipal. | Politique <ul style="list-style-type: none"> • Les commentaires ont été pris en considération par l'administration municipale. Cela dit, les séances du conseil municipal sont régies par le règlement intérieur du conseil. Or, la politique constitue un cadre de référence pour les démarches de participation publique menées par la Ville. Celles-ci permettent à la population de s'informer, de s'exprimer ou de contribuer à des projets relevant des compétences municipales. La politique n'aborde donc pas le fonctionnement des séances du conseil municipal. |

| Sujet | Élément issu de la démarche | Impact sur le projet |
|--------------------------------|---|--|
| Principes directeurs | <ul style="list-style-type: none"> • Les ateliers de consultation ont permis d'identifier certaines valeurs qui étaient chères aux personnes participantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Transparence ; ○ Accessibilité ; ○ Cohérence ; ○ Écoute. | <p>Politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les valeurs identifiées lors des ateliers de consultation ont fortement inspiré les principes directeurs de la politique et du plan d'action. <p>Principes directeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fournir une information objective et accessible. ○ Favoriser la participation et accueillir la diversité des points de vue. ○ Valoriser l'apport de la participation publique dans les décisions municipales. |
| Critères d'analyse des projets | <ul style="list-style-type: none"> • Les consultations ont permis d'identifier trois critères déterminants dans une démarche de participation publique: <ul style="list-style-type: none"> ○ le sujet sur lequel porte le projet; ○ la portée du projet; ○ les impacts potentiels du projet. | <p>Politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les consultations ont inspiré les critères d'analyse retenus dans le cadre de la politique, soit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Intérêt collectif <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes touchées; ▪ Envergure territoriale du projet. ○ Impacts prévisibles du projet au niveau : <ul style="list-style-type: none"> ▪ social; ▪ environnemental; ▪ économique. ○ Apport de l'expertise citoyenne. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de faire évoluer le projet en fonction des besoins de la population. |

| Sujet | Élément issu de la démarche | Impact sur le projet |
|--------------------------|--|---|
| Promotion de la démarche | <p>La démarche de participation publique a permis de mieux comprendre les attentes de la population en matière d'information et de promotion. Les personnes participantes ont notamment mentionné :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer à différents moments: avant, pendant, après; • Utiliser des outils permettant de rejoindre directement la population; • Accessibilité de l'information à tous; | <p>Politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conséquemment, la politique prévoit que toutes les démarches de participation publique sont publicisées. Elles font ainsi l'objet d'un plan de communication spécifique qui vise à joindre les personnes concernées par le projet. Les démarches de participation publique de la Ville sont présentées sur son site Web. On y présente les objectifs, les échéanciers et les activités de participation publique prévues. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Fournir une information complète sur les projets, axée sur les faits et les données. • Fournir l'information concernant la démarche de participation publique dans un délai raisonnable avant l'exercice de consultation. | <p>L'information produite est rédigée dans un langage simple et accessible qui permet de bien comprendre les enjeux, la politique ou le projet à l'étude. Lorsqu'une démarche touche un groupe particulier de la population, la Ville s'assure d'inviter les personnes concernées dans un délai raisonnable. À moins de circonstances exceptionnelles, l'annonce d'une démarche de participation publique se fait au moins quinze jours avant le début de celle-ci.</p> <p>Plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan d'action prévoit différentes mesures en vue de promouvoir les activités de participation publique, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ Optimiser la présentation des démarches de participation publique sur le site Web ; ○ Informer la population sur les moyens dont ils disposent pour transmettre leurs opinions ; |

| Sujet | Élément issu de la démarche | Impact sur le projet |
|---|---|---|
| Promotion de la démarche (suite) | | Inclure une mesure d'information dans l'ensemble des démarches de participation publique de la Ville ; |
| Déroulement des démarches de participation publique | Les personnes ayant participé à la démarche de participation publique souhaitent avoir une diversité d'espaces et de moyens de participation pour rejoindre le plus de gens possible. | <p>Politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • La politique prévoit différentes mesures pour assurer la plus grande accessibilité des démarches de consultation, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser l'accessibilité universelle des lieux de consultation ; ○ Adapter les démarches pour rejoindre les groupes les plus vulnérables et les moins favorisés de la population; ○ Permettre la participation en présence et à distance, par écrit ou à l'oral. <p>Plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan d'action prévoit différentes mesures en vue de faciliter la participation publique, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement de stratégies pour faciliter la participation des jeunes et des groupes sociaux minoritaires ; ○ Mise en place d'une plateforme de participation publique. |
| Diffusion des résultats | Lors des activités de consultation, les personnes participantes ont souligné l'importance de comprendre l'impact de la participation publique sur le processus de décision. | <p>Politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • La politique prévoit que les rapports de consultations seront diffusés sur le site Web municipal dans les trois mois qui suivent l'activité de participation publique. • Lorsqu'une décision est prise dans le cadre d'un projet ayant fait l'objet d'une démarche de participation publique, la Ville en informe le public en rappelant l'apport des consultations publiques dans la recherche de l'intérêt collectif. |

| Sujet | Élément issu de la démarche | Impact sur le projet |
|---|-----------------------------|---|
| Diffusion des résultats <i>(suite)</i> | | Plan d'action Des actions sont prévues pour mettre en valeur l'apport de la participation publique dans les communications municipales. |



Pour plus d'information :

1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 368

Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Téléphone : 311 ou 819 374-2002

Télécopieur : 819 374-2299

v3r.net